



Le 11 Avril 2024 à 17 h, le conseil municipal de la commune de Belvédère-Campomoro, légalement convoqué le 5 Avril 2024, s'est réuni en séance publique dans la salle des délibérations de la mairie sous la présidence du maire, Don Georges SIMEONI.

Étaient présents : Jean-François DURAZZO, Antoine ETTORI, Pierre Antoine SECONDI, Pierre Paul SERAFINI, Don Georges SIMEONI, Jean Pierre TOLINI, Nathalie TRAMONI, Philippe TROUSSEL

Était absent : Michel ISTRIA

Avait donné pouvoir de voter en son nom : Pierre CASALTA à Jean Pierre TOLINI

Secrétaire de séance : Philippe TROUSSEL

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 9

Délibération 2024-19 du 11 avril 2024 : Approbation du compte de gestion 2023

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1611-3-2 et L.1612-

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 15 Avril 2022 approuvant le Budget Primitif 2022 ;

Vu les délibérations du Conseil Municipal, approuvant les différentes Décisions Modificatives 2023

Vu le Compte Administratif 2022

Considérant la concordance des écritures comptables de l'ordonnateur et du comptable

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par

Votes	
Voix POUR	8
Voix CONTRE	1
Abstention(s)	0

APPROUVE le compte de gestion du budget principal pour l'exercice 2023 et le déclare en conformité avec le compte administratif 2023 dressé par l'ordonnateur comme suit :

	Résultat de clôture de l'exercice 2022	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	9 365.93		-125 964.92	- 116 598.99
Fonctionnement	618 709.24	56 314.11	130 330.10	692 725.23
TOTAL	628 075.17	56 314.11	4 365.18	576 126.24

DONNE délégation au Maire pour signer le Compte de Gestion du Receveur Municipal et intervenir auprès de toutes autorités pour la clôture de l'exercice 2023.

Le maire

Don Georges SIMEONI



Le secrétaire de séance

Philippe TROUSSEL



Le 11 Avril 2024 à 17 h, le conseil municipal de la commune de Belvédère-Campomoro, légalement convoqué le 5 Avril 2024, s'est réuni en séance publique dans la salle des délibérations de la mairie sous la présidence du maire, Don Georges SIMEONI.

Étaient présents : Jean-François DURAZZO, Antoine ETTORI, Pierre Antoine SECONDI, Pierre Paul SERAFINI, Don Georges SIMEONI, Jean Pierre TOLINI, Nathalie TRAMONI, Philippe TROUSSEL

Était absent : Michel ISTRIA

Avait donné pouvoir de voter en son nom : Pierre CASALTA à Jean Pierre TOLINI

Secrétaire de séance : Philippe TROUSSEL

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 9

Délibération 2024-20 du 11 avril 2024 : Approbation du compte administratif 2023

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14 et L.2121-31,
Vu le compte de gestion de l'exercice 2023 de la commune présentée par Monsieur le Maire,
Après avoir entendu en séance le rapport de Monsieur le 1^{er} adjoint Jean Pierre TOLINI, président de séance,
M. le maire ayant quitté la séance,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par

Votes	
Voix POUR	7
Voix CONTRE	1
Abstention(s)	0

. **APPROUVE** le compte administratif de la commune pour l'exercice 2023 du budget principal comme suit :

		Dépenses	Recettes
Résultat de l'exercice 2023	Fonctionnement	609 301.64	739 631.74
	Investissement	422 716.58	296 751.66
Résultat antérieur reporté	Report en section fonctionnement (002)		562 395.13
	Report en section investissement (001)		9365.93
Total (réalisations et reports)		1 032 018.22	1 608 144.46
Restes à réaliser	Fonctionnement		
	Investissement	143 159.30	27 112.75
Résultat cumulé de l'exercice 2023	Fonctionnement	609 301.64	1 302 026.87
	Investissement	565 875 88	333 230.34
TOTAL CUMULE DE L'EXERCICE 2023		1 175 177.52	1 635 257.21

Le maire

Don Georges SIMEONI



Le secrétaire de séance

Philippe TROUSSEL



Le 11 Avril 2024 à 17 h, le conseil municipal de la commune de Belvédère-Campomoro, légalement convoqué le 5 Avril 2024, s'est réuni en séance publique dans la salle des délibérations de la mairie sous la présidence du maire, Don Georges SIMEONI.

Étaient présents : Jean-François DURAZZO, Antoine ETTORI, Pierre Antoine SECONDI, Pierre Paul SERAFINI, Don Georges SIMEONI, Jean Pierre TOLINI, Nathalie TRAMONI, Philippe TROUSSEL

Était absent : Michel ISTRIA

Avait donné pouvoir de voter en son nom : Pierre CASALTA à Jean Pierre TOLINI

Secrétaire de séance : Philippe TROUSSEL

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 9

Délibération 2024-21 du 11 avril 2024 : Affectation du résultat de l'exercice 2023

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2023, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	9 365.39 €
Pour rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	562 395.13 €

Solde d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit-001) de la section d'investissement :	125 964.92 €
Un solde d'exécution (Excédent-002) de la section de fonctionnement de :	130 330.10 €

Restes à réaliser :

Par ailleurs la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser

En dépenses pour un montant de :	143 159.30 €
En recettes pour un montant de :	27 112.75 €

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à 232 645.54 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par

Votes	
Voix POUR	8
Voix CONTRE	1
Abstention(s)	0

DECIDE d'affecter le résultat de la façon suivante :

Au compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	232 645.54 €
---	--------------

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	460 079.69 €
---	--------------

Le maire

Don Georges SIMEONI



Le secrétaire de séance

Philippe TROUSSEL



Le 11 Avril 2024 à 17 h, le conseil municipal de la commune de Belvédère-Campomoro, légalement convoqué le 5 Avril 2024, s'est réuni en séance publique dans la salle des délibérations de la mairie sous la présidence du maire, Don Georges SIMEONI.

Étaient présents : Jean-François DURAZZO, Antoine ETTORI, Pierre Antoine SECONDI, Pierre Paul SERAFINI, Don Georges SIMEONI, Jean Pierre TOLINI, Nathalie TRAMONI, Philippe TROUSSEL

Était absent : Michel ISTRIA

Avait donné pouvoir de voter en son nom : Pierre CASALTA à Jean Pierre TOLINI

Secrétaire de séance : Philippe TROUSSEL

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 9

Délibération 2024-22 du 11 avril 2024 :Vote du budget 2024

M. le Maire Invite le conseil à prendre connaissance du projet de budget primitif pour l'année 2024 dans les détails de sections de fonctionnement et d'investissement ;

Il invite le conseil à délibérer sur le projet de budget primitif au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement ;

Vu, le projet de budget présenté par Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par

Votes	
Voix POUR	8
Voix CONTRE	1
Abstention(s)	0

VOTE le budget aux équilibres et dans les termes suivants :

Section d'investissement : dépenses et recettes : 559 774.64 euros

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 1 231 518.07 euros

Le maire

Don Georges SIMEONI



Le secrétaire de séance

Philippe TROUSSEL